

Copie pour impression Réception au contrôle de légalité le 04/08/2023 à 16h56 Réference de l'AR : 052-215202771-20230803-2033\_37-DE Affiché le 04/08/2023 ; Certifié exécutoire le 04/08/2023

## République Française \*\*\*\*\* Département de la Haute-Marne

## DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL Commune de Perrogney-les-Fontaines

\*\*\*\*

## **SEANCE DU 3 AOÛT 2023**

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
10	9	9
		+ 1 pouvoir

Date de convocation 30 juillet 2023 L'an deux mille vingt-trois, le trois août à neuf heures trente, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil municipal, qui a eu lieu Mairie de PERROGNEY LES FONTAINES, sous la présidence de **Franck ADAM**, maire.

<u>Présents</u>: ADAM Franck, ADAM Joël, BOURGEOIS Philippe, DEZE Benoît, GEORGES Chantal, LECLERC Chantal, LOMBARD Stéphanie, MIOT Martial, MOREL Samuel.

Absents: .

Représentés : BOICHOT Claude à DEZE Benoît.

Madame GEORGES Chantal a été nommée secrétaire de séance.

Objet : Mise à jour du zonage de PIERREFONTAINES, commune de PERROGNEY LES FONTAINES.

N° de délibération: 2023\_37

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, Vu le Code de l'environnement,

Vu les conclusions du schéma directeur d'assainissement présentées par le bureau SolEst Environnement, le 31 mai 2023

Considérant qu'à ce titre le zonage d'assainissement doit être mis à jour sur le village de Pierrefontaines, commune de Perrogney-les-Fontaines.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par 10 voix POUR,

- > APPROUVE le projet de mise à jour du zonage d'assainissement de Pierrefontaines tel qu'il est annexé à la présente,
- ➤ DIT que le projet de zonage d'assainissement tel qu'approuvé fera l'objet, conformément à l'article L2224-10 du code général des Collectivités Territoriales, d'une enquête publique sur la commune de Perrogney-les-Fontaines.
- ➤ DONNE pouvoir au Maire d'entreprendre toute démarche et signer tout document nécessaire à ladite enquête publique.
- AUTORISE Mr le Maire à signer tout document afférent à ce dossier.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits. Pour extrait conforme Affiché le 4 août 2023 Franck ADAM, Maire

FRANCK ADAM

le Maire

Signature numérique

2023.08.04 15:33:18 +0200 Ref:20230804\_152601\_1-1-O

Le secrétaire

F Adam

Franck ADAM

Me GEORGES Chantal